



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-16854>

Département(s) de publication : **09**

Annonce n° **24-16854**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental de l'Ariège (09)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22090001300016

Ville : FOIX CEDEX

Code postal : 09001

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 09

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2023TB477

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service des Marchés Publics

Adresse mail du contact : smarches@ariege.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : -Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants •Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement •Le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique ; •Le candidat produit une déclaration sur l'honneur attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés •Si le candidat est établi en France, il doit produire une déclaration sur l'honneur justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du

code du travail) •Attestation de régularité du candidat établi ou domicilié à l'étranger vis-à-vis de ses salariés : Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, il doit produire une déclaration sur l'honneur attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents •Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus •Copie de ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : -Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; •Extrait de l'inscription au RCS ou K-BIS : Attestation de moins de 3 mois •Mémoire technique explicitant : oles moyens que l'entreprise compte mettre en œuvre lors des différentes phases de chantier et précisant les moyens humains dédiés à cette opération oles délais d'exécution tels que décrits à l'article 6.2 du présent règlement, ola prise en compte du développement durable, critère également décrit à l'article 6.2.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 25/03/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : -Prix des prestations : 40% -Délai d'exécution : 10% -Valeur technique : 10% - Critère environnemental : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Remplacement des luminaires néons des centres d'intervention du département et du collège Lakanal de Foix par des luminaires LEDS.

Code CPV principal - Descripteur principal : 45311000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Remplacement des luminaires néons des centres d'intervention du département et du collège Lakanal de Foix par des luminaires LEDS. Délai de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de remise des offres.

Lieu principal d'exécution du marché : Departement de l'Ariège

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Pour obtenir les renseignements afin d'effectuer cette visite, ils devront s'adresser à : Direction de la Logistique, Bâtiments et Aménagement Numérique Madame NAVARRO Séverine Tél : 06.30.23.56.35 Courriel : snavarro@ariego.fr

Autres informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les 3 candidats les mieux classés sur tout ou partie de leur offre.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/02/2024